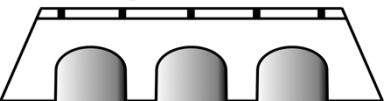


Circuit n°2 « La Forêt - Valet »

Départ : parking de la salle Communale Distance : 6 km Durée moyenne : 1 h 45 min
Difficulté : moyenne Dénivelé positif : 136 m Balisage : rouge

Ce circuit vous permettra d'appréhender l'évolution de la commune de Chaudefonds-sur-Layon, de vous promener à travers vignes et pâturages, de longer un moulin désaffecté au bord du Layon, d'emprunter l'ancienne route d'Angers et de visiter le bourg et ses jardins clos de murs. **Ce parcours traversant des pâturages, pensez à tenir vos animaux en laisse.** Bonne promenade !

Les
Chemins
Califontains



1. À la sortie du parking, prendre à droite la rue du Stade.
2. Prendre à droite la rue des Ceps, puis à gauche la rue du Four Renou qui se prolonge par le chemin des Rues.
3. Aller jusqu'au parking du stade où sur votre gauche est érigé le monument en mémoire des aviateurs Ouvrard et Bezombes. Redescendre vers le bourg par l'espace herbeux le long de la haie bordant la route D 121. Au bout de 350 m, emprunter le passage protégé pour traverser cette route et prendre en face la rue des Perrays.
4. En haut de cette rue, prendre à gauche le passage de la Montagne qui vous fera regagner le bourg par une pittoresque descente.
5. Prendre à droite la rue de la Poste sur 200 m (voir l'école de la Source et l'ancienne Poste). Avant la sortie du village, prendre à droite le chemin de la Forêt puis sur 650 m celui chaotique de *Judicion*, qui se prolonge entre les vignes. **Attention, traversée de pâturages !**
6. Arrivés à la route de la Croix de l'Orchère, la prendre à gauche sur 50 m, puis le chemin à droite de *La Maison neuve* sur 200 m. **Attention, traversée de pâturages !**
7. Arrivés au chemin du Bois, prendre à droite sur 100 m, en jetant un œil au puits à votre gauche. Juste avant *Valet*, entrer à gauche dans le champ par la chicane. Longer sur quelques mètres la clôture puis traverser le pâturage jusqu'au chêne par le chemin bordé de ronces basses. Traverser les ruines d'une ancienne ferme et sortir par la seconde chicane.
8. Dans la descente vers le moulin de *Valet*, **propriété privée**, vous apercevrez sur votre droite la dérivation et le déversoir de ce dernier. En bas du chemin, prendre à gauche et remonter ce qui était autrefois la route d'Angers. Tourner à droite sur le chemin du Bois et continuer sur 200 m.
9. Prendre à droite sur 600 m la route de la Croix de l'Orchère. Au croisement, traverser la D 125 pour emprunter le chemin de *La Brosse*. Juste avant le hameau, tourner à gauche.

T.S.V.P.



10. Au bout de ce qui était autrefois le chemin de *Follet*, vous apercevrez l'ancienne gare en contrebas. Traverser la route D 125 en remontant légèrement pour prendre en face le chemin situé à gauche de la maison de *Champ de Boîte*. Sur votre droite, vue sur le haut du cimetière d'où émergent, encadrées de cyprès, les ruines d'une très ancienne chapelle. Au bout de 50 m, prendre à droite le chemin menant à *La Forêt*.
11. Traverser la D 125 pour prendre en face vers *Le Paradis* puis continuer à gauche par la rue des Dîmes qui vous mènera au portail de *La Gaieté*, ancienne société « d'agrément » avec son jeu de boule de sable. Au bout de cette rue, prendre à droite la rue de la Poste sur 75 m et aboutir à la place du Centre. Édifices à observer : l'église, la mairie et la villa Saint-Joseph.
12. Prendre à droite la rue Chaudefontaine en direction de la source d'eau chaude (17°) de la Madeleine et du lavoir. N'hésitez pas à faire un saut jusqu'à *l'Espace détente* pour admirer le pont du XIV^e siècle.
13. À l'intersection avec la route D 121, prendre à gauche sur 150 m la rue du Vieux Pont, puis la rue du Stade en face pour rejoindre le parking à la hauteur de la salle communale.

